

---

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

<https://books.google.com>





## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

**AUX ENFANTS**

—

**CONSEILS PRATIQUES**

SUR

**LA CONFESSION**

SUIVIS D'UN

**EXAMEN DE CONSCIENCE**

PAR

**MGR DE SÉGUR**

TREIZIÈME ÉDITION

PRIX : 10 CENTIMES



**PARIS**

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**

**TOLRA ET HATON, LIBRAIRES-ÉDITEURS**

68, RUE BONAPARTE, 68

—

1865

# OUVRAGES DE M<sup>GR</sup> DE SÉGUR

- Catuseries sur le Protestantisme d'aujourd'hui.** 1 vol. in-18. . . . . 60 c.  
Par la poste. . . . . 70 c.
- La Confession.** In-18. . . . . 20 c.  
Par la poste. . . . . 30 c.
- Conseils pratiques aux Enfants sur la Confession.** In-18. . . . . 10 c.  
Par la poste. . . . . 15 c.
- Conseils pratiques aux Enfants sur la Communion.** In-18. . . . . 15 c.  
Par la poste. . . . . 20 c.
- Conseils pratiques aux Enfants sur la Piété.** In-18. 50 c.  
Par la poste. . . . . 40 c.
- Le Denier de saint Pierre.** In-18. . . . . 05 c.  
Par la poste. . . . . 10 c.
- La Divinité de Jésus-Christ.** Question à l'ordre du jour. In-18. . . . . 20 c.  
Par la poste. . . . . 30 c.
- L'Église.** In-18. . . . . 10 c.  
Par la poste. . . . . 15 c.
- L'Enfant Jésus.** In-18. 20 c.  
Par la poste. . . . . 30 c.
- Instructions familières ET LECTURES DU SOIR SUR TOUTES LES VÉRITÉS DE LA RELIGION.** 2 beaux vol. in-12. . . . . 5 fr.  
Par la poste. . . . . 5 fr. 50.
- Jésus-Christ. CONSIDÉRATIONS FAMILIÈRES SUR LA PERSONNE, LA VIE ET LE MYSTÈRE DU CHRIST.** 1 vol. in-18. . . . . 60 c.  
Par la poste. . . . . 70 c.
- Le Pape,** questions à l'ordre du jour. In-18. . . . . 15 c.  
Par la poste. . . . . 25 c.
- Les Pâques.** In-18. . . . . 05 c.  
Par la poste. . . . . 10 c.
- La Piété et la vie intérieure.** — 1<sup>er</sup> Traité. NOTIONS FONDAMENTALES. In-18. . . . . 25 c.  
Par la poste. . . . . 35 c.
- 2<sup>e</sup> Traité. LE RENONCEMENT. In-18. . . . . 40 c.  
Par la poste. . . . . 50 c.
- 3<sup>e</sup> Traité. JÉSUS VIVANT EN NOUS, fondement céleste de la piété et de la vie intérieure. 1 vol. in-18 de 300 pages. . . . . 1 fr.  
Par la poste. . . . . 1 f. 20.
- La Religion enseignée aux petits enfants.** 1 vol. in-18. . . . . 30 c.  
Par la poste. . . . . 40 c.
- Réponses courtes et familières aux objections les plus répandues contre la Religion.** 1 vol. in-18. . . . . 50 c.  
Par la poste. . . . . 60 c.
- *Le même ouvrage*, édition de bibliothèque. 1 beau volume in-12. . . . . 1 fr. 25.
- La Révolution.** 1 vol. in-18 60 c.  
Par la poste. . . . . 70 c.
- Le Souverain Pontife.** 1 vol. in-18 de 300 pages. . . . . 1 fr.  
Par la poste. . . . . 1 f. 25.
- La très-sainte Communion.** In-18. . . . . 20 c.  
Par la poste. . . . . 30 c.
- Remise par 100 sur les opuscules de 20 c. et au-dessous.  
Remise par 12 exempl. sur les opuscules de 25 c. et au-dessus.

# CONSEILS PRATIQUES

SUR

# LA CONFESSIO

---



## LA CONFESSIO.

Sais-tu, mon cher petit enfant, ce que c'est que *se confesser*? Ecoute bien, et quand tu auras bien compris, tâche de pratiquer le mieux possible ce que je vais te dire.

Il y a des enfants qui ont une peur terrible d'aller à confesse : on dirait que le confessionnal est une souricière, dans laquelle la petite souris doit être mangée par le chat. J'ai connu à Paris une petite fille, qui cependant n'était pas sotte, et qui pleura et cria tellement dans la rue lorsque sa maman la conduisit pour la première fois à confesse, que la pauvre dame toute honteuse fut obligée de rebrousser chemin et de remettre la chose à plus tard. J'ai connu un autre enfant, un garçon de neuf ans, qui tomba presque à la renverse quand il entendit le confesseur ouvrir la petite grille du confessionnal, et qui se sauva à toutes jambes comme s'il avait vu le diable. Il en est d'autres qui suent à

**grosses gouttes et dont on entend battre le cœur à dix pas, quand arrive le moment de se confesser.**

Tous ces enfants-là sont des nigauds, de vrais nigauds ; car la confession est la chose la plus simple du monde. Il ne faut pas faire comme eux : il faut d'abord apprendre et savoir ce qu'ils ne savent certainement pas assez : ce que c'est que se confesser, et combien la confession est une bonne et douce chose.

Se confesser, c'est aller trouver le Prêtre de JÉSUS-CHRIST et lui dire, lui avouer tout simplement, bien franchement tous les péchés qu'on se rappelle avoir commis.

Ce n'est pas pour s'amuser, ni par manière de passe-temps que l'on va dire ainsi ses péchés : c'est afin d'obtenir du bon DIEU le pardon de tout ce qu'on a fait de mal. Quelquefois cela coûte beaucoup ; il faut y aller tout de même, parce que DIEU le veut, et parce que nous sommes sur la terre non pas pour faire ce qui nous plaît et nous amuse, mais avant tout pour sauver notre âme en obéissant à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

C'est au Prêtre, et au Prêtre seul, qu'un enfant doit avouer ses péchés, s'il veut que le bon DIEU les lui pardonne. Sais-tu pourquoi ? C'est parce que le bon DIEU, quand il est venu sur la terre, a donné à ses Prêtres, et à eux seuls, le pouvoir divin de pardonner aux hommes tous leurs péchés. C'est aux Prêtres seuls que le bon

JÉSUS a dit : *Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront pardonnés à ceux à qui vous les pardonnerez ; et ils ne seront point pardonnés à ceux à qui vous ne les pardonnerez pas.* » Il leur a dit encore dans son Évangile : *« Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans les cieux. »* C'est donc au Prêtre de JÉSUS-CHRIST qu'il faut aller confesser ; c'est-à-dire avouer tes péchés, si tu veux, mon petit enfant, que le bon DIEU te les pardonne.

Il ne suffirait pas, pour être pardonné, de te repentir de tes péchés et de les avouer seulement en secret au bon DIEU. Non : c'est lui-même, JÉSUS, le bon DIEU qui t'ordonne d'aller dire tes fautes à ses Prêtres, lesquels sont ses représentants, ses ministres, ses envoyés au milieu des hommes. Quand tu es malade, tu vas trouver le médecin, parce que seul il peut te guérir : de même, quand ta pauvre petite âme est malade, il ne faut pas hésiter à aller trouver le Prêtre, qui est le médecin des âmes et qui les guérit au nom du bon DIEU. Ceux qui ne veulent pas se confesser ne veulent pas et ne peuvent pas guérir. Le péché est une terrible maladie qui jette les âmes en enfer.

Si tu as le bonheur d'avoir une bonne mère, bien chrétienne, bien pieuse, tu ne peux rien faire de mieux que de la prier de t'aider à te préparer, quand tu dois te confesser ; tu peux même, si tu le veux, lui dire tes fautes, mais ce n'est pas là la confession proprement dite ; c'est seu-

lement une manière de s'y mieux préparer quand on est enfant. Sache-le bien néanmoins : si tu avais fait quelque péché que tu ne voulusses pas dire à ta maman, tu ne serais pas *obligé* de le lui dire ; il suffira que tu le dises à ton confesseur.

Il faut dire au Prêtre *tous* les péchés qu'on se rappelle avoir commis. Le bon DIEU le veut absolument. Si, par mauvaise honte, ou par orgueil, tu avais le malheur de cacher *exprès* un péché à ton confesseur, mon pauvre petit enfant, tu commettrais une faute très-grave ; tu ferais une mauvaise confession ; et non seulement tes péchés ne te seraient point pardonnés, mais ton âme serait cent fois plus coupable qu'auparavant. Il vaudrait mieux ne pas se confesser du tout que de faire une mauvaise confession, une confession sacrilège.

J'ai connu de pauvres enfants qui, pendant plusieurs années, avaient ainsi caché des péchés en confession : ils étaient bien malheureux, avaient de grands remords, et, s'ils étaient morts dans cet état-là, ils seraient certainement tombés dans le feu éternel de l'enfer.

« Mais, c'est que j'ai fait de bien gros péchés ? » Eh mon pauvre enfant, la miséricorde du bon DIEU n'est-elle pas plus grande que tes fautes ? N'aie donc pas peur : dis tout, dis bien tout.

C'est une grande sottise que de cacher au confesseur un péché, quelque grave, quelque

vilain qu'il soit : d'abord on se rend coupable et on offense très-gravement le bon Dieu ; puis, il faudra bien tôt ou tard finir par avouer ce péché, à moins qu'on ne préfère brûler éternellement dans l'enfer avec le démon ; pourquoi ne pas faire de suite ce qu'on sera obligé de faire un jour ? Et puis, quand on a caché des fautes, il faut refaire toutes ses confessions, ce qui est toujours très-pénible et très-désagréable. Enfin, c'est ne pas comprendre du tout le cœur du Prêtre, qui aime ses pénitents, qui a compassion de leurs faiblesses et de leurs fautes, qui ne les méprise jamais, qui les console au lieu de les gronder, et qui est malheureusement habitué à entendre l'aveu de toutes sortes de gros péchés. N'aie donc jamais peur, pauvre petit enfant, de dire, *tous* tes péchés, sans en cacher un seul, sans en diminuer le nombre ni la gravité : l'aveu, je le sais, coûte un peu ; mais il est toujours suivi d'une douce paix et d'une grande consolation, sans compter le pardon que t'accordera avec bonheur ton Père spirituel et que JÉSUS-CHRIST ratifiera du haut des cieux.

« Je voudrais bien tout dire ; mais je ne sais comment m'y prendre pour dire ce que j'ai fait ? c'est si vilain ! » Eh bien dis cela à ton confesseur ; dis-lui tout bonnement : « Mon Père, j'ai fait de bien vilaines choses ; mais je ne sais pas comment vous les dire. » Il t'aidera avec bonté ; il t'interrogera ; tu répondras à cœur ouvert ; et après cela tu seras déchargé et bien content.

Remarque bien, cher enfant, ce que j'ai dit : il ne faut pas *cacher exprès* ses péchés en confession. Si, en te confessant, tu *oublies* un ou même plusieurs péchés, ta confession n'en est pas moins bonne, et tu n'en es pas moins pardonné. Les péchés même que tu as oubliés, que tu n'as pas dits parce que tu ne t'en souvenais pas, sont pardonnés aussi bien que les autres. Tu ne dois pas t'inquiéter un seul instant à ce sujet. Seulement, comme Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST nous commande de confesser à ses Prêtres *tous* les péchés graves que nous avons commis, la première fois que tu iras te confesser, il faudra dire au Prêtre : Mon Père, j'ai *oublié* la dernière fois de vous dire que j'avais fait tel et tel péché. — Si tu ne voulais pas faire cet aveu, tu désobéirais gravement à la loi de JÉSUS-CHRIST. Tu ferais, pour le coup, une mauvaise confession.

Ce qui doit bien nous encourager, quand nous avons de grosses fautes à confesser, c'est que le Prêtre ne peut *jamais*, sous aucun prétexte, dire à qui que ce soit ce qu'il a entendu en confession. C'est ce qu'on appelle « le secret de la confession. » Le Prêtre est obligé de tout supporter, même les calomnies, les persécutions et jusqu'à la prison et à la mort elle-même, plutôt que de violer le secret de la confession. Un grand Evêque des premiers siècles de l'Église, saint Augustin, disait : « Ce que je sais par la confession, je le sais moins que ce que je ne sais pas. »

Aussi jamais un Prêtre n'a raconté les péchés qu'on lui avait dits à confesse ; cela n'est jamais arrivé et cela n'arrivera jamais.

N'est-ce pas bien consolant et bien rassurant pour un pauvre petit pécheur comme toi ? Et cet aveu, fait en secret, une fois pour toutes, cet aveu que le confesseur oublie lui-même une minute après au milieu de tant d'autres péchés qu'il entend, cet aveu, dis-je, n'est-il pas cent mille fois préférable à la honte terrible qui confondra les pécheurs orgueilleux lorsqu'au jugement dernier, DIEU fera connaître leurs péchés au monde entier, à tous les hommes, à tous les Anges, avant de prononcer la sentence de la damnation ? Ce qu'aujourd'hui tu rougis d'avouer tout bas, à un seul homme, dans le secret de la confession, un jour, ton père, ta mère, tes frères et tes sœurs, tes maîtres, tes camarades, tous ceux qui te connaissent, l'entendront proclamer tout haut, à la face du ciel et de la terre. N'avais-je pas bien raison de dire que c'est une vraie folie et une énorme sottise que de cacher un seul péché en confession ?

Ainsi donc, mon cher petit, tu vois ce que c'est que se confesser, et tu comprends maintenant que c'est une chose toute simple et tout à fait nécessaire.

**LA CONTRITION.**

Pour obtenir le pardon de ses péchés, il ne suffit pas de les confesser à un Prêtre, il faut encore s'en repentir de tout son cœur. C'est ce repentir sincère et chrétien que l'on appelle la *contrition*. Contrition et repentir, c'est la même chose.

Il n'est pas difficile à un bon enfant de se repentir de ses péchés. Il suffit de réfléchir un petit instant, et de se souvenir de la bonté infinie de DIEU et de sa redoutable justice.

« Le bon DIEU est si bon, il m'aime tant : et moi, je l'ai offensé ! Il me prépare son Paradis ; il m'ouvre son cœur et ses bras paternels, lui qui n'a pas besoin de moi pour être heureux : et moi, ingrat, je lui désobéis, je lui fais de la peine, je l'abandonne !... »

« Mon bon Sauveur Jésus a pleuré à cause de ces péchés que j'ai commis ; il a pleuré pour moi et sur moi dans sa pauvre crèche, à Nazareth, dans la grotte de l'agonie et pendant sa sainte Passion ! Ce sont mes péchés qui ont été cause de ses douleurs, de ses humiliations, des soufflets et des crachats qu'il a subis ! C'est pour expier mes péchés qu'il a été couronné d'épines, déchiré à coups de fouet, trahi, abandonné de tout le monde, crucifié entre deux voleurs ; c'est pour moi, misérable petit pé-

cheur, c'est pour moi que Jésus a été suspendu tout sanglant à la croix, qu'il est mort, qu'il a eu le cœur percé d'un coup de lance! C'est pour moi qu'il est ressuscité et monté au ciel, m'ouvrant ainsi la porte de son bienheureux Paradis!... Et moi, j'ai répondu à tout son amour en péchant contre lui!!...

« Par un seul péché mortel, j'ai mérité l'enfer, le feu éternel de l'enfer avec le démon : et voici que, dans sa miséricorde infinie, mon bon Sauveur Jésus m'appelle à lui et me dit : « Pauvre enfant, repens-toi, et je te pardonnerai!... »

Si l'on pensait un peu sérieusement à tout cela, n'est-il pas vrai qu'il serait bien aisé de se repentir, de se repentir de tout son cœur? Mais, hélas! on est étourdi; on vit comme une mouche, comme un moineau; on ne pense à rien qu'à des bagatelles, qu'au jeu, qu'aux folles joies; et on oublie l'amour du bon DIEU, on oublie qu'on a une conscience à garder pure, une âme à sauver, un cœur à sanctifier par la piété! On pense à tout, excepté à Jésus, au saint Enfant Jésus que l'on porte dans son cœur; qui voit tout ce que nous faisons de bien où de mal, et à qui le péché déplaît souverainement. Oh! combien de pauvres enfants chassent Jésus de leur cœur, sans se soucier de ses larmes et de son doux amour!

Toi, mon petit, ne sois pas un ingrat comme ces enfants-là! Garde soigneusement ton petit cœur pur de tout péché; si tu as le malheur

de tomber dans une faute, surtout dans une grosse faute; vite, relève-toi par le repentir; et, te tournant intérieurement vers ton bon Jésus, jette-toi en esprit à ses pieds et dis-lui du fond du cœur :

« Mon bon Jésus, je me repens de tout mon cœur de vous avoir offensé, parce que vous m'aimez et parce que je vous aime!... Je me repens d'avoir péché, parce que le péché vous déplaît et parce que vous êtes infiniment bon et infiniment saint!... Pardonnez-moi; je ne recommencerai plus! » Cette prière est ce que l'on appelle un acte de contrition.

Remarque bien, cher petit enfant, la grande raison pour laquelle tu dois surtout te repentir quand tu as péché : c'est que le bon DIEU t'aime, et que toi, tu l'aimes aussi. La crainte de la justice de DIEU, la crainte du feu de l'enfer est certainement un excellent motif de repentir; mais l'amour est un motif bien meilleur encore, bien plus parfait et bien plus chrétien.

L'amour est si puissant sur le cœur de Jésus, qu'il peut *immédiatement* nous remettre en état de grâce quelle que soit la gravité du péché que nous ayons commis : si alors nous disons au bon DIEU *de tout notre cœur*, avec une grande humilité, une grande confiance et un amour très-sincère : « JÉSUS, mon DIEU, pardonnez-moi; je vous aime de toute mon âme; je me repens amèrement d'avoir offensé votre amour! Je ne veux plus pécher parce que je vous aime! » Si,

en outre, nous sommes bien résolus à aller nous confesser dès que nous le pouvons, nous rentrons aussitôt en grâce avec le bon DIEU ; de telle sorte que si nous venions à mourir avant d'avoir pu nous confesser, nous ne serions pas perdus éternellement. Oh ! que JÉSUS est bon ! et que nous avons donc raison de l'appeler le *bon DIEU* !

Mon enfant, le cœur de ta mère est, en petit, l'image du cœur de JÉSUS-CHRIST : quand tu as fait quelque sottise, quand tu as fait de la peine à ta mère, qu'est-ce qui t'afflige le plus ? N'est-ce pas d'avoir fait du chagrin à celle qui t'aime le plus au monde ? Or, sache-le bien, le bon JÉSUS t'aime encore plus que ta maman ne pourra jamais t'aimer.

Quand on se repent sincèrement, on est bien résolu à ne plus recommencer. C'est ce qu'on appelle « le ferme propos. » Lorsque tu tombes par terre, tu te relèves aussitôt, n'est-il pas vrai ? et, en te relevant, tu as le *ferme propos* de ne plus retomber : tu regardes ce qui t'a fait glisser ; tu prends plus de précautions pour ne pas glisser une seconde fois. Ainsi faut-il faire pour ton âme. Dès qu'elle a eu le malheur de faire une chute, il faut qu'elle se relève, qu'elle fasse désormais bien attention, qu'elle évite les occasions dangereuses, et qu'elle soit bien résolue à ne plus retomber volontairement dans le péché.

Cela ne veut pas dire qu'elle n'y retombera

nas; car le repentir, même le plus sincère, ne rend pas impeccable; cela veut dire seulement qu'elle déteste le péché de tout son cœur et qu'elle fera tous ses efforts pour ne plus y retomber volontairement. Quand tu descends un escalier, n'es-tu pas bien décidé à ne pas glisser sur les marches? Et cependant, malgré ton ferme propos, malgré tes précautions, il est bien certain, pauvre petit, que tu *peux* glisser, tomber et te faire mal. Il faut reconnaître néanmoins que le *ferme propos*, lorsqu'il est véritablement ferme, fait éviter la plupart des chutes.

Une des meilleures marques de la sincérité du ferme propos, c'est le soin que l'on prend d'éviter les occasions qui nous ont fait pécher précédemment. Ainsi, un petit camarade t'a donné de mauvais conseils, t'a dit de vilaines choses, et t'a fait offenser le bon DIEU : si tu te repens sincèrement et si tu as un véritable ferme propos de ne plus retomber dans ce péché-là, tu éviteras autant que possible à l'avenir ce mauvais camarade; et si tu es obligé de te trouver avec lui, tu veilleras sur toi-même et tu lui diras de se taire s'il a envie de recommencer ses mauvais discours.

Mais, ne l'oublie jamais, mon enfant : toutes tes bonnes résolutions seraient inutiles si elles n'étaient soutenues de la grâce toute-puissante du bon DIEU. Demande donc cette grâce toutes les fois que tu es tenté de mal faire. La grâce, c'est l'union de ton âme avec le bon JÉSUS : dès

que tu es tenté, demande tout de suite à Jésus qu'il te bénisse et qu'il vienne à ton secours : « *Mon DIEU, venez à mon secours ! Jésus, ayez pitié de moi ! Je vous aime ; je ne veux pas pécher !* »

Comme le bon DIEU t'aime et comme il veut ton salut, *jamais* il ne te refusera sa sainte grâce ; ton bon JÉSUS est toujours là, avec toi, t'accompagnant partout, veillant sur toi, demeurant jour et nuit dans ta chère petite âme ; il en a pris possession par le baptême, et il la veut garder pure et sans tache. Ne crains pas : il est avec toi, et il est plus fort, mille fois plus fort que le méchant démon qui veut te perdre par le péché et t'entraîner avec lui dans l'enfer.

Sans JÉSUS, tu ne peux rien ; mais avec lui tu peux tout, et tu n'as rien à craindre. Donc quand nous avons le malheur de pécher, c'est uniquement notre faute, et il faut beaucoup nous repentir et nous humilier de n'avoir pas répondu à la grâce, à l'amour de JÉSUS-CHRIST, d'avoir été ingrats envers lui et d'avoir négligé de recourir à lui comme nous l'aurions dû.

La Sainte-Vierge, que l'Église appelle « la Mère de la grâce divine, » doit être notre refuge dans nos tentations et même dans nos chutes. C'est elle qui, autrefois, donnait l'Enfant JÉSUS aux bergers de Bethléem, aux mages, aux premiers fidèles. C'est elle encore, c'est elle toujours qui donne JÉSUS aux âmes et qui les amène aux pieds de JÉSUS.

Invoque-la donc avec beaucoup d'amour, cette bonne Sainte-Vierge qui est la mère de ton âme et qui t'aime à cause de son cher Jésus, qu'elle voit dans ton petit cœur ; quand tu as envie de faire un péché, ou bien quand tu as succombé à une tentation, récite pieusement l'*Ave-Maria*, et demande à la bonne Vierge de t'obtenir la pureté du cœur, la grâce et le pardon de son Fils. La Sainte-Vierge est ainsi la mère du vrai repentir, la protectrice des faibles, le refuge des pécheurs et le salut des chrétiens.

### L'ABSOLUTION.

L'*Absolution* est le pardon que le Prêtre accorde au pénitent, au nom de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Quand on peut aller se confesser et recevoir l'absolution, il n'y a pas d'autre moyen pour le pécheur de redevenir l'enfant de DIEU.

Mon enfant, si un acte de contrition parfaite, joint à un désir sincère de te confesser, avait d'avance effacé ton péché, et si, ta bonne volonté venant à changer, tu reculais devant la confession, ton péché, une fois pardonné, resterait pardonné, il est vrai ; mais tu commettrais par cette infidélité un nouveau péché mortel, bien plus grave que le premier, parce qu'il offenserait plus directement l'amour et la miséricorde de ton Sauveur JÉSUS-CHRIST.

Et puis, comme on n'est jamais absolument sûr que la contrition ait été parfaite et qu'elle ait été suffisante pour purifier l'âme, la confession et l'absolution restent toujours *nécessaires*.

L'absolution est donc la sentence de pardon, que le prêtre prononce au nom de JÉSUS-CHRIST. Quand la confession est terminée, le Prêtre avertit le pénitent de s'exciter au repentir, pendant qu'il va lui donner l'absolution. Quelquefois, lorsque le confesseur ne juge pas le pénitent assez bien disposé, ou bien quand celui-ci n'a que des fautes très-légères, il ne lui donne que la bénédiction, et remet l'absolution à une autre fois. La bénédiction n'efface pas les péchés confessés ; c'est l'absolution seule qui a cette puissance.

Pendant que le Prêtre prononce les paroles divines de l'absolution, JÉSUS-CHRIST répand les torrents de sa grâce dans l'âme du chrétien pénitent, la baigne dans son sang adorable, la purifie pleinement de toute souillure ; de sorte qu'après l'absolution, le pénitent est tout pur et tout resplendissant de grâce devant la face de DIEU et de ses Anges. Quelle grande grâce et quel beau moment !....

Pendant ce temps, l'heureux pénitent doit se tenir bien humble, bien petit, aux pieds de JÉSUS caché dans le Prêtre ; il doit dire du fond de son cœur et avec le plus d'amour possible, *l'acte de contrition*.

*Mon DIEU, je me repens de tout mon cœur de vous avoir offensé parceque vous êtes infiniment bon et que le péché vous déplaît ; je vous demande pardon par les mérites de JÉSUS-CHRIST, mon Sauveur, et je fais un ferme propos, moyennant votre sainte grâce, de ne plus retomber dans le péché à l'avenir, et d'en faire jusqu'à la mort une sincère pénitence.* » Il faut dire ces paroles ou autres semblables, exprimant le repentir et l'amour.

Il faut tâcher de ne pas avoir de distraction pendant qu'on reçoit ainsi l'absolution ; mais si l'on était distrait malgré soi et involontairement, l'absolution n'en serait pas moins reçue ; et il suffirait de s'humilier, sans s'inquiéter. En général, il ne faut pas faire trop attention aux distractions involontaires.

On peut recevoir l'absolution à tout âge : dès qu'on a atteint l'âge de raison, à sept ans, et quelquefois même plus tôt ; dès qu'on est en état de commettre un péché grave, on est par là même en état de se repentir sérieusement, de se confesser comme le doit faire tout pécheur, et de recevoir dignement le bienfait de l'absolution. Un petit pécheur de six ans et demi ou de sept ans, par cela seul qu'il a péché gravement et qu'il se repent et se confesse de bon cœur, a droit à l'absolution, comme s'il avait vingt ou trente ans.

Il y a des enfants peu instruits qui croient qu'on ne peut recevoir l'absolution que la veille

de sa première communion : c'est là une erreur profonde, tout à fait contraire à l'enseignement de l'Église et très-nuisible au salut des âmes. Ces enfants-là, ne pensant pas à recevoir l'absolution, se confessent souvent à la légère, ne s'excitent pas à un vrai repentir, et restent en état de péché mortel jusqu'à l'époque de leur communion. Quelle belle préparation pour recevoir la première visite du bon DIEU ! Ne fais pas comme cela, mon cher enfant ; et toutes les fois que tu te confesses, prépare-toi de ton mieux à recevoir l'absolution ; demande-la humblement et instamment à ton confesseur, qui te l'accordera avec grande joie et sera bien heureux de te voir si bien disposé.

Quelquefois, cependant, le confesseur donne la simple bénédiction aux petits enfants quoique très-bien disposés ; d'abord pour leur mieux faire sentir le prix de la sainte absolution ; puis parcequ'ils n'en ont vraiment pas besoin, leur petite âme n'étant souillée d'aucun péché grave.

L'absolution est comme un second baptême : quand on l'a reçue de tout son cœur, on est pur et sans tache comme au jour de son baptême.

### **LA PÉNITENCE OU SATISFACTION.**

Quand on s'est dignement confessé, et qu'on a reçu l'absolution ; quand on a remercié le bon

**DIEU** de cette grande grâce, tout n'est pas fini : les péchés sont pardonnés, il est vrai, et l'on ne mérite plus l'enfer ; mais il reste encore à *faire pénitence*, c'est-à-dire à expier les péchés qu'on a commis, et à offrir au bon DIEU, en compensation, des bonnes œuvres, des prières et des actions saintes. Les enfants y sont obligés tout comme les grandes personnes.

La première de ces œuvres de pénitence, destinée à expier, à compenser nos péchés, est celle que le confesseur nous ordonne de faire, et que l'on nomme pour cette raison *la pénitence*. Cette pénitence sacramentelle est tantôt une ou plusieurs prières, tantôt une aumône, tantôt la privation d'un petit plaisir, tantôt une œuvre de piété ou de charité.

Il faut faire sa pénitence très-exactement et le plus tôt possible. Si on le peut, il vaut mieux la faire immédiatement après s'être confessé, et avant de sortir de l'église. De cette sorte, on est bien sûr de ne pas l'oublier. Ne pas faire sa pénitence, par négligence ou par mauvaise volonté, serait un péché. Ce serait en outre une grande ingratitude et la marque d'un cœur bien sec et d'un esprit bien peu chrétien. Enfin, ce serait une grosse sottise : car nous retrouverons dans le feu terrible du purgatoire toutes les pénitences que nous n'aurons pas faites sur la terre.

La pénitence que nous impose le Prêtre a une force toute particulière pour expier nos péchés, à cause du sacrement de Pénitence dont elle fait partie. Cependant elle ne suffit pas ordinairement pour payer toute la dette que nous avons contractée envers la justice de Dieu ; et il y faut joindre le plus qu'on peut d'actes de mortification et de piété, dans le courant de chacune de nos journées. Plus on prie, plus on fait la charité, plus on est obéissant, patient, doux, humble, bon pour les autres et dur à soi-même, plus aussi on purifie son âme et plus on s'épargne de purgatoire.

Fais donc bien pénitence de tous tes péchés, mon cher petit enfant, afin de ressembler de plus en plus au Roi de ton cœur, le saint Enfant Jésus, qui, à Bethléem, à Nazareth, et partout, n'a cessé d'expier tes péchés par une prière continuelle, par beaucoup de larmes, par de dures privations et par une vie pénitente et mortifiée. Il est en toi pour t'aider à faire pénitence. Il te bénira et te donnera la joie du cœur à proportion des petits sacrifices que tu feras pour son amour.

#### **MANIÈRE DE SE CONFESSER.**

Cher enfant, quand tu devras te confesser, il faudra t'y préparer un peu à l'avance ; d'abord

en évitant le plus possible d'offenser le bon DIEU et en le servant avec plus de vigilance et de fidélité; puis, la veille au soir, ou le matin, tu examineras ta conscience, priant Notre-Seigneur, la Sainte-Vierge et ton bon Ange gardien de te bien faire connaître les péchés que tu as eu le malheur de commettre depuis ta dernière confession. Tu tâcheras aussi de découvrir, en présence de DIEU et en invoquant la lumière du Saint-Esprit, les défauts qui sont la cause habituelle de tes fautes, afin de recevoir à ce sujet les bons conseils de ton confesseur. Les confessions des enfants sont trop souvent privées d'une partie de leur bienfaisant effet, parce que ces petits étourdis n'apportent à l'examen de leur conscience qu'une attention toute superficielle.

Dans les livres de prières, mon enfant, tu trouveras souvent des *examens de conscience* qui t'embrouilleront au lieu de t'aider : lis avec soin celui que tu trouveras à la fin de ces petits conseils; il te suffira parfaitement, même pour ta confession générale.

Si tu as la bonne habitude de te confesser souvent, tous les quinze jours, par exemple, ou toutes les trois semaines, tu te contenteras de rechercher pendant quelques minutes les fautes que tu pourrais avoir commises :

1° Dans l'accomplissement de tes devoirs de piété (prière du matin et du soir; respect dans le lieu saint; catéchisme et instructions reli-

gieuses; messe et offices du dimanche; signe de la croix; vie pieuse et dévouée au bon DIEU, etc.);

2° Dans l'accomplissement de tes devoirs envers tes parents, envers tes maîtres (obéissance, respect, soumission cordiale); envers tes camarades, tes frères et tes sœurs si tu en as (bonté, douceur, bon caractère, bons exemples, pardon des offenses, etc.); envers les pauvres (aumône, vraie charité);

3° Dans l'accomplissement des devoirs de ton état (travail exact et consciencieux, application soutenue);

4° Dans la pratique des autres vertus sans lesquelles un enfant même ne peut être un vrai chrétien : l'humilité (modestie dans les paroles, dans les manières; modestie dans les petits succès; fidélité à rapporter au bon DIEU la gloire du bien qu'il a mis en nous; oubli de soi-même et simplicité dans les rapports avec les autres); la pureté (vigilance, pour repousser les tentations; pour ne pas consentir aux mauvaises pensées; pour éviter les regards, les conversations, les lectures, les actions contraires à la décence; fuite des mauvais camarades et de toutes les occasions dangereuses); la pénitence (patience dans les petites souffrances corporelles, dans les maladies, dans les privations, dans les injustices, dans les petits chagrins et les ennuis de chaque jour).

Examine-toi consciencieusement sur tous ces points, mon cher petit, examine-toi sur les vi-

ces et défauts opposés à toutes ces choses, et sur quelques autres aussi auxquels un enfant se laisse aller parfois, tels que le mensonge, la médisance, le rapportage, la gourmandise, la jalousie, l'indélicatesse, l'habitude de *chiper*, etc., de dire de gros mots, de jurer, etc. — Ne prends pas l'habitude d'*écrire* tes péchés : on se confesse bien mieux, on s'humilie et on s'excite plus facilement au repentir quand on dit ses péchés au lieu de les lire ou de les réciter comme une leçon. Qu'importe si tu viens à en oublier quelques-uns ; sois sûr que les gros poissons ne passeront point par les mailles de ton filet : les petits goujons seuls pourraient échapper ; et cela ne fait rien du tout à la confession.

Puis excite ton cher petit cœur au repentir par les trois considérations que je t'ai indiquées tout à l'heure : l'ingratitude envers le bon Dieu, les larmes et les souffrances de ton Sauveur, le feu terrible de l'enfer et du purgatoire. Puis, prends de bonnes résolutions, bien nettes, bien détaillées, directement opposées aux trois ou quatre principaux manquements que tu vas avoir à confesser.

Récite ensuite un *Pater* et un *Ave* ou quelque autre prière pour obtenir la grâce d'une vraie contrition et d'une confession sincère ; et va t'agenouiller aux pieds du Prêtre, comme aux pieds de JÉSUS-CHRIST lui-même.

On doit autant que possible se confesser à

genoux. En commençant, on dit au confesseur : *Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché* ; et pendant que le confesseur donne la bénédiction, on fait pieusement le signe de la croix. Puis, on récite la première partie du *Confiteor* :

*Je confesse à DIEU tout-puissant, à la bienheureuse MARIE toujours Vierge, à saint Michel Archange ; à saint Jean-Baptiste, aux Apôtres saint Pierre et saint Paul, à tous les Saints et à vous, mon Père, que j'ai beaucoup péché, en pensées, en paroles et en actions.* — Et l'on commence ici à s'accuser de ses fautes, très-sincèrement, simplement, et en les disant telles qu'elles sont, sans en diminuer ni en augmenter le nombre et la gravité. Il ne faut parler ni trop haut, ni trop bas, ni trop vite ; écouter attentivement les questions du confesseur et y répondre sans rien cacher.

Quand on a dit tout ce qu'on a sur le cœur, on termine le *Confiteor* :

*C'est ma faute ; c'est ma faute ; c'est ma très-grande faute. C'est pourquoi je supplie la bienheureuse MARIE toujours Vierge, saint Michel Archange ; saint Jean-Baptiste, les Apôtres saint Pierre et saint Paul, tous les Saints et vous, mon Père, de prier pour moi le Seigneur notre DIEU.*

On se tient ensuite bien tranquille, bien recueilli pour écouter avec respect ce que dit le confesseur ou plutôt ce que JÉSUS-CHRIST nous dit par la bouche de son ministre ; et on tâche

de ne pas oublier la pénitence qu'il impose.

Pendant que le confesseur dit tout bas les paroles de l'absolution, on baisse humblement la tête, on récite de tout son cœur l'acte de contrition, et on se relève en faisant le signe de la croix.

On se retire ensuite pour prier et remercier le bon DIEU. On renouvelle ses bonnes résolutions; et, s'il est possible, on fait sa pénitence, en s'unissant au cœur adorable de JÉSUS.

J'ajouterai un petit conseil qui ne manque point d'importance : ne raconte jamais à tes camarades ta confession, ni tes péchés, ni ce qu'a pu te dire ton confesseur. Par respect pour le sacrement de Pénitence, garde-toi surtout de rire, ni de plaisanter sur tout cela.

### QUAND IL FAUT SE CONFESSER.

A partir de l'âge de raison, on est *obligé*, sous peine de péché, d'aller à confesse au moins une fois par an, et on a l'âge de raison quand on est capable de faire le mal, librement et volontairement. Mais il est très-bon, très-utile et souvent tout à fait nécessaire de se confesser fréquemment. L'âme est comme la figure : pour qu'elle soit toujours propre, il faut la laver souvent. Le péché est la crasse de l'âme.

Quand on se confesse souvent, la confession devient douce et facile; une intimité très-affec-

tueuse s'établit entre le confesseur et le pénitent; on s'habitue à veiller sur soi, à éviter le péché et à ne pas demeurer longtemps avec une conscience en mauvais état; on se corrige beaucoup plus facilement de ses défauts; recevant plus souvent les bons conseils du Prêtre, on se forme ainsi peu à peu à une vraie et solide piété.

Se confesser *souvent*, cela veut dire se confesser au moins tous les mois. A partir de neuf ou dix ans, presque tous les enfants tireraient grand profit de la confession de tous les quinze jours; la confession fréquente et très-fréquente est le moyen le plus efficace pour se préparer saintement à la première communion.

Un enfant qui a de la foi et qui ne veut pas aller en enfer ne devrait jamais se coucher avec un péché mortel sur la conscience. Quel réveil, grand DIEU, s'il venait à mourir subitement pendant la nuit! Un petit garçon, nommé Paul, avait pris cette bonne résolution : *Jamais je ne m'endormirai en état de péché mortel. Si j'ai le malheur d'en commettre un, j'irai me confesser dès que je le pourrai et sans remettre à plus tard.* Bien lui en prit : le pauvre petit ayant un jour commis une faute qui lui parut grave, alla se confesser le soir même, après son travail. Le lendemain matin, quand sa mère entra dans sa chambrette pour l'éveiller, elle le trouva mort dans son lit... Où serait-il maintenant s'il avait remis au lendemain?

## EXAMEN DE CONSCIENCE

POUR LES CONFESSIONS GÉNÉRALES OU PEU FRÉQUENTES

Ai-je toujours dit tous mes péchés en confession, entre autres, la dernière fois que j'ai été à confesse? — Ai-je bien fait ma pénitence? — Depuis ce temps ai-je tâché de me corriger de mes défauts et de devenir meilleur?

### 1<sup>er</sup> COMMANDEMENT.

Ai-je fait mes prières tous les jours, matin et soir? — Combien de fois les ai-je omises par négligence? — Combien de fois les ai-je faites sans respect, sans esprit de foi, à la légère et par routine?

Ai-je fait légèrement et sans religion le signe sacré de la croix? — Ai-je négligé de vivre pour le bon DIEU et de lui offrir mon travail, mes principales actions, mes peines et mes joies? (On n'est vraiment chrétien que quand on vit pour JÉSUS-CHRIST.)

Ai-je aimé de tout mon cœur mon Sauveur JÉSUS-CHRIST au Saint-Sacrement de son amour? — Ai-je négligé de l'y adorer quand je l'ai pu? — Me suis-je, par indifférence ou par étourderie, éloigné de la sainte Communion, source unique

de la vie chrétienne et de la piété? — Ai-je aimé et prié la Sainte-Vierge comme un bon fils?

Me suis-je moqué de la religion par étourderie ou par respect humain? — Me suis-je moqué de la piété de camarades meilleurs que moi? — Ai-je lu des livres impies?

## II

Ai-je dit des mots vilains et grossiers? — Ai-je juré? — Ai-je blasphémé le saint nom de DIEU? (Le mot *sacré* devant un autre nom veut dire maudit.)

Ai-je prononcé sans respect le très-saint nom de JÉSUS, ou celui de la Vierge MARIE? — Ai-je juré ou blasphémé devant d'autres, de manière à leur donner le mauvais exemple?

## III

Ai-je travaillé le dimanche à des ouvrages défendus? — Ai-je acheté les dimanches et fêtes sans une nécessité absolue?

Ai-je, par ma faute, manqué la Messe le dimanche et les jours de fête? — Y suis-je arrivé par ma faute après qu'elle était commencée? — Suis-je parti avant qu'elle ne fût tout à fait terminée? — Comment m'y suis-je tenu? — Ai-je causé? — Ai-je ri? — Combien de fois? — Ai-je toujours assisté au saint Sacrifice avec cette re-

ligion profonde qu'y apportent les vrais chrétiens?

Ai-je assisté pieusement aux Vêpres, au Salut lorsque cela m'a été possible? — Ai-je écouté avec foi et respect les instructions religieuses?

#### IV

Ai-je honoré, respecté en toutes choses le Pape, les Évêques, les Prêtres qui sont les pères de mon âme et mes guides dans la voie du salut?

Ai-je tous les jours prié pour mes parents vivants et morts? — Ai-je désobéi à mes parents? — Ai-je désobéi à mes maîtres ou à ceux qui sont chargés de moi? — Leur ai-je manqué de respect? — Leur ai-je dit des paroles grossières? — Ai-je eu le malheur de lever la main sur eux?

Ai-je dédaigné leurs observations et me suis-je moqué de leurs bons conseils? — Ai-je fait la mauvaise tête vis-à-vis d'eux? — Ai-je été entêté? — Combien de fois?

#### V

Me suis-je impatienté sans chercher à me réprimer? — Me suis-je mis fortement en colère, et me suis-je laissé aller à des violences de caractère? — Me suis-je querellé avec mes camarades? les ai-je insultés? leur ai-je fait du mal

volontairement? — Ai-je tâché de me venger? — Ai-je dit du mal des autres? — Ai-je parlé méchamment de leurs défauts, de leurs ridicules, de leurs fautes? — Ai-je nui gravement à leur réputation? — Ai-je rapporté contre eux pour les faire punir? — Ai-je fait sans nécessité et pour m'amuser du mal aux animaux?

## VI ET IX

Ai-je détesté de tout mon cœur l'indécence et tout ce qui blesse la pudeur? — Ai-je résisté de suite et courageusement aux tentations? — Me suis-je arrêté *volontairement* à des pensées déshonnêtes? — Me suis-je exposé par imprudence aux occasions dangereuses? — Ai-je fréquenté de mauvais sujets? — Ai-je parlé et ri avec eux de mauvaises choses? — Ai-je eu le malheur d'être indécemment? — Combien de fois gravement et volontairement? (En cela, comme en toutes choses, il n'y a jamais de péché quand il n'y a pas de volonté.)

Ai-je été indécemment ou du moins imprudent dans mes regards, dans mes lectures? — Ai-je eu le malheur d'apprendre le mal aux autres et de contribuer à les y faire tomber? — Vis-à-vis de moi-même ai-je manqué de pudeur et de modestie? (Quelque pénible que soit l'aveu de ce genre de faute, il faut s'en confesser courageusement, sans rien diminuer ; ce sont presque

toujours les péchés d'indécence que les pénitents lâches n'osent pas dire en confession.)

## VII ET X

Ai-je pris quelque chose qui n'était pas à moi? — Ai-je pris de l'argent à mes parents ou à d'autres personnes, combien? et combien de fois? (Voilà encore une espèce de péché que les pauvres enfants cachent souvent par mauvaise honte.)

Ai-je gardé ce que j'avais pris ou trouvé quand j'aurais pu le rendre? — Ai-je triché au jeu?

## VIII

Ai-je la mauvaise habitude de mentir? — Ai-je dit des mensonges pour m'amuser? pour m'excuser? pour me vanter? pour excuser les autres? ou au contraire pour les faire punir?

Ai-je calomnié, c'est-à-dire menti en disant du mal des autres? — Ai-je calomnié mes maîtres?

Ai-je cherché par vanité à paraître plus que les autres? — Ai-je été fier de mes habits, de ma tournure, de mes succès, au lieu de rapporter au bon DIEU l'honneur de tous les dons qu'il a daigné mettre en moi, — Ai-je méprisé ceux

qui sont moins riches? moins instruits que moi? — Ai-je été susceptible et vaniteux? — Ai-je eu du respect humain, et ai-je omis de bien faire, par crainte des railleries de quelque mauvais camarade? — Ai-je au contraire cherché à paraître pieux et bon quand je ne l'étais pas?

Ai-je été bon pour les pauvres? — Quand j'ai pu leur donner, l'ai-je fait de bon cœur? — Ai-je trop tenu à l'argent?

Ai-je été jaloux de ce qu'avaient mes camarades, de leurs habits, de leurs succès, de leur vertu? — Ai-je eu du chagrin quand on a dit du bien d'un autre?

Ai-je eu un mauvais caractère sans m'efforcer de le corriger? — Ai-je été volontairement grognon et maussade?

Ai-je mangé ou bu avec excès? — Me suis-je trop occupé du manger et du boire? — Ai-je dépensé trop d'argent en friandises au lieu de penser aux pauvres? — Ai-je par gourmandise ou par négligence violé la loi du maigre les jours de jeûne et d'abstinence prescrits par l'Église?

Ai-je été paresseux? — Ai-je mal fait mes devoirs par mollesse et négligence? — Ai-je mal appris mes leçons? — Ai-je négligé un devoir par lâcheté et pour ne pas me gêner?

Ai-je été égoïste et peu complaisant pour mes camarades?

Me suis-je volontairement abandonné à quelque mauvaise habitude, par découragement, désespérant de pouvoir me corriger? (Le dé-

#### 34 CONSEILS PRATIQUES SUR LA CONFESSION.

couragement et la tristesse sont des fléaux pour la conscience.)

Suis-je resté longtemps par ma faute en état de péché mortel, m'exposant follement à la réprobation éternelle si j'étais mort en cet état?

Enfin, depuis ma dernière confession, ma vie a-t-elle été celle d'un véritable chrétien, d'un enfant qui a la foi et qui respecte sa conscience et son baptême?...

Et maintenant, cher petit enfant, que Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST te garde en son saint amour; et que la bienheureuse Vierge MARIE, ta bonne et tendre Mère, conduise tes pas dans les voies du salut, qui sont aussi les voies de la paix et du bonheur!



## TABLE

---

La confession. . . . .	3
La contrition. . . . .	10
L'absolution. . . . .	16
La pénitence ou satisfaction.. . . .	19
Manière de se confesser. . . . .	21
Quand il faut se confesser. . . . .	26
Examen de conscience. . . . .	28

---

A LA MÊME LIBRAIRIE

# PETITS OPUSCULES DE PIÉTÉ

POUR LES ENFANTS

PAR MGR DE SÉGUR

<b>LA RELIGION ENSEIGNÉE AUX PETITS ENFANTS.</b>	
In-18. . . . .	30 c.
Par la poste. . . . .	40 c.
<b>L'ENFANT-JÉSUS. In-18..</b>	<b>20 c.</b>
Par la poste. . . . .	30 c.
<b>CONSEILS PRATIQUES SUR LA CONFESSION, suivis d'un examen de conscience. In-18. . . . .</b>	<b>10 c.</b>
Par la poste. . . . .	15 c.
<b>CONSEILS PRATIQUES SUR LA COMMUNION. In- 18. . . . .</b>	<b>15 c.</b>
Par la poste. . . . .	20 c.
<b>CONSEILS PRATIQUES SUR LA PIÉTÉ. . . . .</b>	<b>30 c.</b>
Par la poste. . . . .	40 c.
<b>CONSEILS PRATIQUES SUR LA PRIÈRE. In-18.</b>	<b>20 c.</b>
Par la poste. . . . .	50 c.
<b>CONSEILS PRATIQUES SUR LES TENTATIONS ET LE PÉCHÉ. In-18. . . . .</b>	<b>50 c.</b>
Par la poste. . . . .	40 c.